



FACULTE DE CHIMIE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

DE LA CONSULTATION N° 01/F.CH/USTO 2022 PORTANT :

« Prestation de nettoyage et hygiène régulier des locaux administratifs et pédagogiques des zones 04, 05 et 06 »

Faculté de Chimie USTO -MB-

Oran le: 03/02/2022

NIF : 408020000310039

- Conformément aux dispositions de l'article 82 décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, la faculté de chimie de l'université USTO -MB- informe l'ensemble des soumissionnaires des résultats de la CONSULTATION N°01/F.CH/USTOMB/2022, relative à la Prestation de nettoyage et hygiène régulier des locaux administratifs et pédagogiques des zones 04 , 05 et 06 , qu'à l'issu du jugement des offres , la consultation est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant:

Lot unique	Intitulé des lots	Dénomination de l'entreprise	NIF	Evaluation technique	Evaluation financière	Critère d'attribution
				Note T	Montant TTC	
1	Prestation de nettoyage et hygiène régulier des locaux administratifs et pédagogiques des zones 04 , 05 et 06	AM HYGIENE ET NETTOYAGE	299546010044918	75 pts	2 700 000 .00	l'entreprise pré-qualifiée techniquement et ayant présenté l'offre la moins disant

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois(3) jours à compter du premier jour l'affichage de l'attribution provisoire de la convention, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de la convention, dans le cadre de la consultation, peut introduire un recours, auprès de la commission compétente.

Le recours est introduit dans les dix(10) jours à compter du premier affichage de l'avis d'attribution provisoire de la convention, dans les établissements. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

**Le doyen de la faculté**

أستاذة : بيا مشور عيلا الله  
عميد كلية الكيمياء  
بالتبليغ